



# AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

Archives AG-567-01

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :



**LE MERCREDI, 20 DÉCEMBRE 2023**

**16 H 30**

Inscriptions à partir de 16 h

## CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-CONSTANT

330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, QC J5A 1W2

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification des procès-verbaux de la réunion du 14 juin et du 5 octobre 2023 ;
3. Budget et États financiers ;
4. Négo 2023 – état de situation;
5. Santé et sécurité;
6. Tempête et température;
7. Informations ;
8. Nouvelles de mon milieu ;
9. Questions diverses...



**Le souper de Noël  
sera servi après l'Assemblée  
générale (vers 19hrs),  
INVITATION  
À TOUTES ET TOUS,**

INSCRIPTIONS REQUISES :

**Afin de commander le bon nombre de repas,  
vous devez vous inscrire au plus tard le  
15 décembre 2023**

Pour vous inscrire :

- Cliquez sur le lien :  
<https://forms.office.com/r/P7z4UqHs2V>
- Cliquez sur le bouton **INSCRIPTIONS** sur  
la page d'accueil du site de L'APL  
([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca))

Martine Provost, présidente  
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)  
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1  
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Courriel : z27\_lignery@aplcsq.net  
Site web : [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE LE MERCREDI 20 DECEMBRE 2023 À 16 HEURES 30 MINUTES, SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MADAME KIM D'AMOUR ET DE MONSIEUR GUY POISSANT

## - ORDRE DU JOUR -

1. Nomination de la présidence d'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Ratification des procès-verbaux des réunions du 14 juin 2023 et 5 octobre 2023;
4. Budget et États financiers;
5. Négo 2023 – état de situation;
6. Santé et sécurité;
7. Tempête et température;
8. Informations;
9. Nouvelles de mon milieu;
10. Questions diverses...

## PRÉSENCES :

(Archives AG-568-07)

Provost, Martine, présidente (en mode virtuel)

Poissant, Guy, 1<sup>er</sup> vice-président

D'Amour, Kim, 2<sup>e</sup> vice-présidente

Renaud, Hélène, 3<sup>e</sup> vice-présidente

Côté, Valérie, 4<sup>e</sup> vice-présidente

Hébert, Sophie, secrétaire générale

Amyot, Stéphanie

Arcand, Annie

Arsenault, Patrick

Bédard, Maxime

Bélanger, Sylvie

Bertrand, Marie

Boire, Annie

Boissy, Sophie

Boisvert, Chantal

Bouchard, Marie-Andrée

Boudreau, Denis

Boudreau, Florence

Bourdeau, Mélissa

Bourdon, Véronique

Boursier, Annie-Claude

Brunette, Stephanie

Bujold, Éric

Burton, Patrick

Cardinal, Nadia

Chamberland, Martine

Champagne, Julie

Charbonneau, Marie-Ève

Charest, Caroline

Charrette, Nadia

Charron, Julie

Chartrand, Karine

Choquette, Anic

Côté, Isabelle

Cousineau, Léa

Demers, Gilles

Desaulniers, Stéphanie

Deschamps, Sylvie

Dixon, Anik

Dontigny, Jessica

Dumont, Éric

Dupré, Patrick

Dupuis, Annie

Dupuis, Kim

Durand, Sarah

Duval, Cindy

Éthier, Audrey

Éthier, Isabelle

Filion, Julie

Fontaine, Shirley

Fortin, Mylène

Fortin, Sébastien

Fournier, Emmanuelle

Gareau, Annik  
Gaudreau, Magalie  
Gauthier, Karine  
Gervais, Jean-Simon  
Giard, Sylvie  
Gionet, Marianne  
Girard, Marilyn  
Girard, Martin  
Gosselin, Amélie  
Goulet, Michèle  
Grondin, Chantal  
Grufffy, Sandrine  
Guérin, Jacinthe  
Guillemette, Maryse  
Gutierrez, Katia  
Hamel, Marie-Hélène  
Hince, Nathalie  
Jaffelin, Sophie  
Jomphe, Karelle  
Laberge, Isabelle  
Lacasse, Annie  
Lacoste, Stéphanie  
Lagarde, Brigitte  
Lalonde, Camille  
Lanctôt, Myriam  
Landry, Daniel  
Lane, Marie-Claude  
Lapierre, Isabelle  
Lapierre, Véronik  
Laroche, Eric  
Larocque, Diane  
Laurendeau, Marie-Ève  
Laurin, Janick  
Lebel, Denis  
Leblanc, Annick  
Leclerc, Chantal  
Leduc, Marie-Josée  
Leduc, Marilène  
Lefebvre, Hèlène  
Lefebvre, Nicolas  
Lefebvre, Sophie  
Legautl, Isabelle  
Lemire, Julie  
Lepage, Christine  
Lespérance, Anick  
Lessard-Lachance, Cédric  
Létourneau, Julie  
Létourneau, Mélissande  
Lévesque, France  
Lussier, Alexandra  
Lussier, Alexandre  
Mailhot, Sophie  
Mailloux, Lydia

Malaborza, Mélanie  
Marcotte, Linda  
Marcouiller, Denis  
Marleau, Patrick  
Martin, Joël  
Martin, Michaël  
Meloche, Isabelle  
Meunier, Marc-Étienne  
Montcalm, Sandra  
Norris, Sébastien  
Palacio, Ignacio  
Paquin, Francis  
Paradis, Vicky  
Parent, Luc  
Pelletier, Myriam  
Perras, Elizabeth  
Perras, Janique  
Perre, Marlène  
Perron, Lydia  
Pillarella, Mélanie  
Plamondon, Édith  
Plouffe, Martine  
Pouliot, Valérie  
Préville, Marie-Hélène  
Primeau, Chantal  
Quesnel, Caroline  
Reid, Philippe  
Reimnitz, Manon  
Reinhardt, Dominique  
Renaud, Julie  
Riel, Annick  
Riel, Jean-Pierre  
Riendeau, Ninon  
Robert, Alain  
Robillard, Joanie  
Ross, Sylvie  
Roy, Janie  
Roy, Sébastien  
Savoie, Jérôme  
Savoie, Véronique  
Serré, Olivier  
Simoneau, Maude  
Sparrow, Serge  
St-Jean, Valérie  
St-Onge-Dufresne, Isabelle  
St-Pierre, Annie  
T. Richard, Christine  
Tardif, Sylvie  
Teodoro, Elsa  
Thibeault, Émilie  
Tragnée, Josée  
Trahan, Janie  
Trédemy, Karine

## **1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**

Martine Provost, présidente, est présente en mode virtuel. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents et profite de l'occasion pour transmettre ses vœux pour le temps des fêtes.

20-12-AG-23-24-1202

Il est proposé par Martine Provost, appuyée par Annie St-Pierre, que madame Kim D'Amour et monsieur Guy Poissant assurent la présidence d'assemblée conjointement.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

## **2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

20-12-AG-23-24-1203

Il est proposé par Sylvie Giard, appuyée par Chantal Grondin, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

## **3. RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU 14 JUIN 2023 ET 5 OCTOBRE 2023**

20-12-AG-23-24-1204

Il est proposé par Mylène Fortin, appuyée par France Lévesque, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2023 soit accepté.

Il est proposé par Annie St-Pierre, appuyée par Katia Gutierrez, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2023 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

#### **4. BUDET ET ÉTATS FINANCIERS**

Guy Poissant, 1er vice-président, mentionne d'entrée de jeu que le Conseil exécutif de L'APL poursuit sa réflexion depuis 2020 concernant la réorganisation de l'espace physique de la maison APL. Des changements importants sont à prévoir pour poursuivre sa mission de défense des membres, de soutenir les enseignantes et les enseignants en étant proche de leur quotidien et en offrant un soutien de proximité.

Il mentionne aussi que L'APL a terminé l'année financière 2022-2023 avec des surplus. Informé de ce fait, le Conseil exécutif a recommandé que l'excédent de 103 228 \$ des états financiers s'étant terminé au 31 août 2023 soit provisionné pour une proposition ultérieure quant à la réalisation d'un projet d'aménagement et d'agrandissement de l'immeuble de L'APL.

Guy Poissant présente et commente ensuite l'état comparatif 2022-2023 et les prévisions budgétaires pour l'année 2023-2024. Il dépose également les états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 août 2023, selon le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant (Hénaire, Danis, Brunet société de comptables professionnels agréés, sencrl).

Guy Poissant informe également les membres présents des enjeux, des implications et des limites d'un fonds de grève. Il rappelle que L'APL s'est plutôt doté d'un fonds de dépannage destiné à offrir un prêt aux membres qui en auraient besoin. Il invite toute personne enseignante qui se retrouverait dans une situation financière précaire à demander de l'aide. Il conseille également aux membres présents à porter une attention particulière à leurs collègues qui pourraient vivre des moments difficiles à cause des grèves et à les référer à L'APL au besoin.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

Guy Poissant présente ensuite les trois propositions suivantes :

1. Que l'Assemblée générale accepte les états financiers au 31 août 2023 tels que préparés par Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés ;
2. Que l'Assemblée générale adopte les prévisions budgétaires 2023-2024 ;
3. Que l'Assemblée générale recommande de nommer la firme comptable Hénaire Danis Brunet SENCRL Société comptables professionnels agréés pour accomplir une mission d'examen pour les états financiers au 31 août 2024.

On procède à un vote en bloc sur les propositions.

20-12-AG-23-24-1205

Il est proposé par Sylvie Tardif, appuyée par Mylène Fortin, que les trois propositions concernant les états financiers et les prévisions budgétaires soient acceptées en bloc.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

## **5. NÉGO 2023 – ÉTAT DE SITUATION**

Martine Provost félicite et remercie les membres de L'APL pour leur mobilisation en appui aux équipes de négociation, entre autres, durant les dernières séquences de grève. Elle indique que tout le personnel enseignant est impatient que ce conflit se règle, mais qu'il n'y aura pas de règlement sans un allègement de la tâche des enseignants et un rééquilibrage des classes. Elle rappelle l'importance de s'informer auprès de sources fiables, comme les pages Facebook de L'APL, de la FSE et de la CSQ.

Guy Poissant revient sur l'état de la négociation à ce jour. Il fait aussi un bref retour sur les étapes qui ont eu lieu depuis le début de la négociation au printemps passé. Il a été question, notamment:

- Des deux tables de négociation (matières sectorielles et matières intersectorielles) ;
- Des trois dernières séquences de grève ;
- Des demandes patronales ;
- Des priorités syndicales ;
- Des derniers mouvements aux tables ;
- Des sources d'information fiables ;
- De la nomination d'un conciliateur ;
- Des dossiers réglés et des dossiers à régler aux tables ;
- Des dernières offres salariales ;
- Du plan de mobilisation de la dernière séquence de grève.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

## **6. SANTÉ ET SÉCURITÉ**

Sophie Hébert, secrétaire générale, présente le formulaire « Registre des accidents de travail » et rappelle qu'il doit être complété pour tout accident, pour tout incident et même, pour tout « passé proche ».

## **7. TEMPÊTE ET TEMPÉRATURE**

Sophie Hébert évoque les différentes normes concernant les températures minimales recommandées par la CNESST dans les classes selon le type de local : il s'agit de 20 degrés dans un local régulier et de 16 degrés dans un gymnase ou un laboratoire.

Elle profite de ce point pour rappeler qu'il est toujours hasardeux d'aviser son employeur d'une absence maladie à l'avance. En effet, en cas de fermeture des établissements (due à une tempête ou autre), le CSS pourrait maintenir l'absence de la personne ; ce qui aurait pour effet une coupure de traitement ou le retrait d'une journée dans la banque de congés maladie.

## **8. INFORMATIONS**

Kim D'Amour, 2<sup>e</sup> vice-présidente, apporte quelques points d'informations.

**a) Délai de grief – Coupure de traitement**

Elle rappelle les informations du Communiqué APL #8 concernant les échéances à respecter pour contester par grief une coupure de traitement à la suite des journées de grève.

**b) Dates importantes**

Elle évoque les sessions d'information à venir en janvier et février qui ont été annoncées dans l'INFO APL #5.

**c) Horaire du temps des fêtes du bureau de L'APL**

Elle informe les membres présents de l'horaire du bureau de L'APL durant la période des fêtes.

## **9. NOUVELLES DE MON MILIEU**

Aucun membre n'est intervenu au micro pour ce point.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

**a) Tutorat le soir durant la grève**

Une personne enseignante demande si une enseignante ou un enseignant qui offre du tutorat en soirée est considéré comme un « briseur de grève ».

Guy Poissant répond qu'il serait mal avisé de donner du tutorat dans le cadre de nos fonctions d'enseignant du CSSDGS (par exemple, en offrant nos services auprès de la clientèle de nos établissements ou à l'aide des plateformes de l'employeur). Par ailleurs, il indique que si ça n'a rien à voir avec nos fonctions au sein du CSS, tout enseignant est libre d'occuper d'autres emplois.

**b) Demande de congé sans traitement**

Une personne enseignante demande des informations concernant les demandes de congé sans traitement.

Kim D'Amour réfère au Communiqué APL #08 de l'année dernière en invoquant les grandes lignes. Elle invite les membres à communiquer avec L'APL pour être guidés dans leurs démarches.

**c) Banque de congés : affaires personnelles**

Une personne enseignante demande des éclaircissements concernant les congés pour affaires personnelles.

Kim D'Amour indique qu'on peut convertir une ou plusieurs journées de maladie parmi les six allouées dans la banque de journées de maladie. Elle rappelle par ailleurs que ces congés ne peuvent pas être pris de manière consécutive, qu'on doit donner un préavis de 24 heures et que la direction a le loisir de refuser en alléguant un motif raisonnable.

